

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
1.22.57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Association Cerveau Point Comm : Semaine Internationale du Cerveau 2018  
(Dispositif Protis).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental a souhaité reconduire sa participation à la « Semaine Internationale du Cerveau » sur le département. Il se propose de soutenir l'association « Cerveau Point Comm » qui est en charge de l'organisation de cette manifestation. Cette action s'inscrit dans le programme PROTIS.

La Semaine du Cerveau est un événement international organisé simultanément dans près de 100 pays et plus de 30 villes en France. Depuis 2001, cet événement est organisé à Marseille et dans plusieurs autres villes du département et de la région par l'association « *Cerveau Point Comm* ». Cette année sera célébré le 20ème anniversaire de la Semaine du Cerveau. Elle a pour but de sensibiliser le grand public et les scolaires (notamment les collégiens) aux enjeux de la recherche en neurosciences en portant à leur connaissance les dernières avancées dans ce domaine. Un soutien pédagogique est apporté grâce à l'intervention de chercheurs et d'étudiants dans les établissements scolaires. La semaine du cerveau permet de valoriser le dynamisme des équipes de recherche en neurosciences de la région en proposant un événement de culture scientifique de dimension internationale et de faire connaître la recherche fondamentale à un large public. Cette manifestation est soutenue par la société française des neurosciences.

Afin de toucher le plus large public possible, les actions prévues sont très diverses : conférences, débats, café-sciences, des ateliers pour les plus jeunes, interventions en milieu scolaire seront organisés dans un souci de haute qualité scientifique et d'interdisciplinarité à Marseille et dans tout le département et seront encadrés par des chercheurs, des enseignants ou des doctorants. Les rencontres organisées avec le public à l'occasion du 20ème anniversaire de la Semaine du Cerveau seront l'occasion d'une réflexion sur la place qu'occupent aujourd'hui les neurosciences.

Le thème 2018 dans les Bouches-du-Rhône sera « **Cerveau et Société** ».

La manifestation aura lieu du 12 au 18 mars 2018. Dans notre région, compte tenu de l'importance de la demande, elle se prolongera comme tous les ans au-delà de ces dates officielles.

Par ailleurs, des évènements à destination du public scolaire seront organisés tout au long des mois de mars et avril avec des chercheurs qui interviendront dans des établissements scolaires de Marseille et de la région et quatre rencontres entre chercheurs et lycéens seront organisées à la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale de l'Alcazar.

Le montant du programme pour l'organisation de la semaine du cerveau s'élève à 20 960 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association « Cerveau point comm » pour cette action.

Le détail du plan de financement fait l'objet d'une fiche technique jointe au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

## FICHE TECHNIQUE

ORGANISME DEMANDEUR	Association CERVEAU POINT COMM Chez Madame Geneviève Chazal 101 chemin Jean Roubin 13009 MARSEILLE N° BA 039653/Asso-REC-000102
REPRESENTANT	Monsieur Olivier BOSLER Président
MONTANT SOLLICITE	5 000 €
EVENEMENT	Semaine du Cerveau du 12 au 18 mars 2018
RESUME	Organisation de la Semaine du Cerveau pour les scolaires et le grand public

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Prestation de services	14 100 €		
Achats	200 €	Région : DESR	8 000 €
Assurances	110 €	<u>Conseil Départemental</u>	<u>5 000 €</u>
Publicités et publications	1 250 €	Communes	4 000 €
déplacements, missions	3 500 €	Fondations et mécénats	2 260 €
Poste et télécommunication	100 €	Cotisations	100 €
Services bancaires	100 €	Bénévolat	1 600 €
Secours en nature	1 600 €		
<b>TOTAL</b>	<b>20 960 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 960 €</b>

**Proposition de subvention du Conseil départemental pour 2018 (idem 2017) :  
5 000 € Taux de participation : 24 %.**